

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 1,3%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 13,2%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 89 MDH à fin octobre 2020 contre 64 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-5,7%) ;
- TVA à l'importation (-13,5%), compte tenu de remboursements de 15 MDH à fin octobre 2020 contre 11 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-17,1%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 59 MDH à fin octobre 2020 contre 24 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-7,9%) et des autres TIC (-5,1%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,6%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 6.623 MDH à fin octobre 2020 contre 6.690 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 1%, compte tenu de restitutions qui ont été de 400 MDH à fin octobre 2020 contre 303 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin octobre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin octobre 2018, soit -1.298 MDH (38.035 MDH contre 39.333 MDH) ;
- l'IR (-5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 89 MDH à fin octobre 2020 contre 73 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 31,5% par rapport à leur niveau de fin octobre 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 2%.

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.146 MDH contre 2.022 MDH à fin octobre 2019, en hausse de 6,1% ;
- la TVA à l'intérieur (-1,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.076 MDH à fin octobre 2020 contre 6.216 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin octobre 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 8.682 MDH contre 8.882 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (-20,5%) ;
 - les majorations de retard (-38,5%), résultant de recettes brutes de 932 MDH contre 1.520 MDH et de dégrèvements de 58 MDH à fin octobre 2020 contre 98 MDH un an auparavant.
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 40,4% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (18,6 MMDH contre 4,6 MMDH) et des fonds de concours (4.798 MDH contre 628 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (8.142 MDH contre 8.921 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.332 MDH contre 2.218 MDH) et de la redevance gazoduc (347 MDH contre 802 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 71% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 73% et 87% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de 7,5% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,7% des dépenses de personnel et de 11,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 8.703 MDH contre 8.898 MDH à fin octobre 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,5%, passant de 51 MMDH à fin octobre 2019 à 54,7 MMDH à fin octobre 2020, en raison de la hausse de 40,8% des dépenses des charges communes et de la baisse de 12,1% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 7,1 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 50 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 39,8 MMDH à fin octobre 2019 compte tenu d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Durant le mois d'octobre 2020, le Trésor a réalisé un emprunt auprès du marché financier international pour l'équivalent de 10,8 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2019	LF 2020	Octobre 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	203 024	210 964	200 440	95,0%	-1,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	177 826	192 166	165 067	85,9%	-7,2%
Impôts directs	77 495	88 115	75 584	85,8%	-2,5%
Impôts indirects	78 956	83 425	71 340	85,5%	-9,6%
Droits de douane	7 822	7 955	7 374	92,7%	-5,7%
Droits d'enregistrement et de timbre	13 553	12 671	10 769	85,0%	-20,5%
1.2- Recettes non fiscales :	25 198	18 798	35 373	188,2%	40,4%
Monopole et participations	8 921	14 697	8 142	55,4%	-8,7%
Privatisation	4 444	0	0		-100,0%
Domaine	275	200	254	127,0%	-7,6%
Autres recettes ⁽²⁾	11 558	3 901	26 977	691,5%	133,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	195 893	244 808	202 987	82,9%	3,6%
2.1- Biens et services :	149 137	197 295	160 312	81,3%	7,5%
Personnel	104 892	135 933	110 820	81,5%	5,7%
Autres biens et services ⁽³⁾	44 245	61 362	49 492	80,7%	11,9%
2.2- Intérêts de la dette :	27 483	29 339	26 692	91,0%	-2,9%
Intérieure	24 523	24 421	23 509	96,3%	-4,1%
Extérieure	2 960	4 918	3 183	64,7%	7,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	12 519	11 860	9 271	78,2%	-25,9%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 754	6 314	6 712	106,3%	-0,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	7 131	-33 844	-2 547		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	50 951	85 733	54 748	63,9%	7,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	3 723	235	6 921		
6- SOLDE DES SEGMA	249	0	408		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-39 848	-119 342	-49 966		
8- VARIATION DES INSTANCES	-5 657	0	-6 092		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-45 505	-119 342	-56 058		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	42 378	74 313	42 597		
Dont :					
Adjudications	18 085		44 643		
Dépôts au Trésor	3 177		-10 326		
Compte courant à BAM	1 100		-33		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	3 127	45 029	13 461		
Tirages et dons	10 757	61 400	31 976		
Amortissement	-7 630	-16 371	-18 515		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2019	LF 2020	Octobre 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	177 826	192 166	165 067	85,9%	-7,2%
IMPÔTS DIRECTS	77 495	88 115	75 584	85,8%	-2,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	320	321	239	74,5%	-25,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	38 035	43 351	38 510	88,8%	1,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	35 483	40 130	33 717	84,0%	-5,0%
<i>Taxe d'Habitation</i>	42	30	23	76,7%	-45,2%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 022	2 157	2 146	99,5%	6,1%
<i>Majorations de retard</i>	1 520	2 066	932	45,1%	-38,7%
<i>Autres⁽²⁾</i>	73	60	17	28,3%	-76,7%
DROITS DE DOUANE^(*)	7 822	7 955	7 374	92,7%	-5,7%
IMPÔTS INDIRECTS	78 956	83 425	71 340	85,5%	-9,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	23 815	27 706	20 770	75,0%	-12,8%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	8 979	10 575	8 268	78,2%	-7,9%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	13 342	15 552	11 096	71,3%	-16,8%
<i>Autres^(*)</i>	1 494	1 579	1 406	89,0%	-5,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	55 141	55 719	50 570	90,8%	-8,3%
<i>à l'intérieur</i>	23 717	24 521	23 371	95,3%	-1,5%
<i>à l'importation^(*)</i>	31 424	31 198	27 199	87,2%	-13,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 553	12 671	10 769	85,0%	-20,5%
RECETTES NON FISCALES	25 198	18 798	35 373	188,2%	40,4%
<i>Domaine</i>	275	200	254	127,0%	-7,6%
<i>Monopoles et participations</i>	8 921	14 697	8 142	55,4%	-8,7%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	4 444	0	0		-100,0%
<i>Fonds de concours et dons</i>	628	0	4 798		664,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	2 218	1 000	1 332	133,2%	-39,9%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	802	454	347	76,4%	-56,7%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	7 910	2 447	20 500	837,8%	159,2%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	203 024	210 964	200 440	95,0%	-1,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

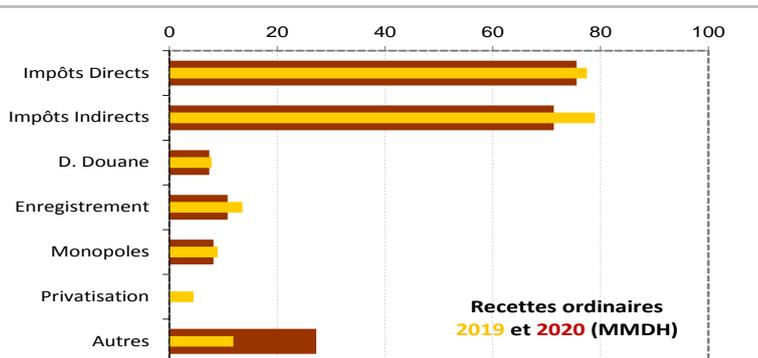
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2020 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 200,4 MMDH contre 203 MMDH à fin octobre 2019, en diminution de 1,3%.

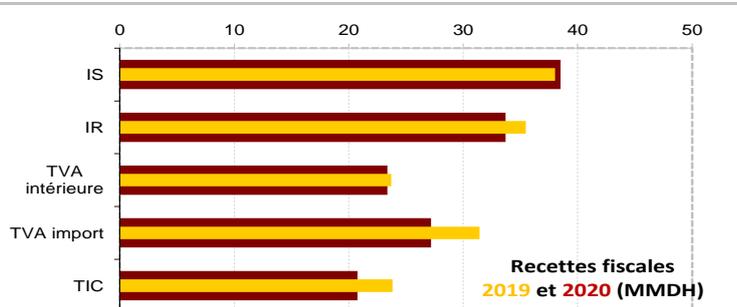
Ceci s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 165,1 MMDH contre 177,8 MMDH à fin octobre 2019, en diminution de 7,2%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 13,2% et de la fiscalité domestique de 4,4%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 45.584 MDH à fin octobre 2020 contre 52.537 MDH un an auparavant, en baisse de 13,2% ou -6.953 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 89 MDH à fin octobre 2020 contre 64 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 45.669 MDH à fin octobre 2020 contre 52.588 MDH un an auparavant, en baisse de 13,2% ou -6.919 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2020 ont atteint 7.362 MDH contre 7.806 MDH un an auparavant, soit une diminution de 5,7% ou -444 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 13 MDH contre 16 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 27.184 MDH à fin octobre 2020 contre 31.413 MDH à fin octobre 2019, enregistrant ainsi une baisse de 13,5% ou -4.229 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 15 MDH contre 11 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 25,6% ou -1.423 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 10,8% ou -2.802 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 11.038 MDH contre 13.318 MDH, en diminution de 17,1% par rapport à leur niveau de fin octobre 2019 ou -2.280 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 MDH à fin octobre 2020 contre 24 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 11.096 MDH contre 13.342 MDH, en baisse de 16,8% par rapport à leur niveau de fin octobre 2019 ou -2.246 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 103,1 MMDH à fin octobre 2020 contre 108,1 MMDH à fin octobre 2019, en diminution de 4,6% ou -4.974 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 6.623 MDH à fin octobre 2020 contre 6.690 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 109,7 MMDH à fin octobre 2020 contre 114,8 MMDH à fin octobre 2019, soit une diminution de 4,4% ou -5.041 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 38.110 MDH à fin octobre 2020 contre 37.732 MDH un an auparavant, en hausse de 1% ou +378 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 400 MDH à fin octobre 2020 contre 303 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin octobre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,3% par rapport à son niveau à fin octobre 2018, soit -1.298 MDH (38.035 MDH contre 39.333 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 38.510 MDH à fin octobre 2020 contre 38.035 MDH à fin octobre 2019, en augmentation de 1,2% ou +475 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin octobre 2020 ont enregistré une baisse de 5% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019 (33.628 MDH contre 35.410 MDH), soit -1.782 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 89 MDH à fin octobre 2020 contre 73 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 31,5% ou -893 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (1.938 MDH contre 2.831 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 2% ou +146 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	35 483	33 717	-5,0%
dont IR prélevé par la DDP	7 271	7 417	2,0%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin octobre 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.146 MDH contre 2.022 MDH, en augmentation de 6,1% ou +124 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2020 se sont établies à 17.295 MDH contre 17.501 MDH à fin octobre 2019, en baisse de 1,2% ou -206 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.076 MDH à fin octobre 2020 contre 6.216 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 23.371 MDH contre 23.717 MDH un an auparavant, soit une baisse de 1,5% ou -346 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 8.682 MDH à fin octobre 2020 contre 8.882 MDH à fin octobre 2019, soit -200 MDH. Les remboursements de TVA (8.682 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 6.076 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.606 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 10.769 MDH à fin octobre 2020 contre 13.553 MDH un an auparavant, soit une baisse de 20,5% ou -2.784 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 38,5%, résultant de recettes brutes de 932 MDH contre 1.520 MDH et de dégrèvements de 58 MDH à fin octobre 2020 contre 98 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 279 MDH contre 435 MDH, en baisse de 35,9% ou -156 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 35,4 MMDH contre 25,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 40,4% ou +10,2 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (18,6 MMDH contre 4,6 MMDH) et des fonds de concours (4.798 MDH contre 628 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (8.142 MDH contre 8.921 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.332 MDH contre 2.218 MDH) et de la redevance gazoduc (347 MDH contre 802 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 8.142 MDH à fin octobre 2020 contre 8.921 MDH à fin octobre 2019, en baisse de 8,7% ou -779 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (3,6 MMDH contre 2,7 MMDH), Bank Al-Maghrib (1.020 MDH contre 782 MDH), l'Agence de la conservation foncière (950 MDH contre 2 MMDH), Maroc Télécom (911 MDH contre 1.531 MDH) et l'ONDA (300 MDH contre 350 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	782	1 013	1 020	100,7%
I.A.M	1 531	970	911	93,9%
O.C.P	2 700	3 600	3 600	100,0%
ANCFCC	2 000	2 680	950	35,4%
Autres	1 908	6 434	1 661	25,8%
TOTAL	8 921	14 697	8 142	55,4%

- Privatisation

A fin octobre 2020, il n'a pas été enregistré d'opération de privatisation, alors qu'un an auparavant, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib avait rapporté 4,4 MMDH imputés au budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 133,4%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (18,6 MMDH contre 4,6 MMDH) et des fonds de concours (4.798 MDH contre 628 MDH).

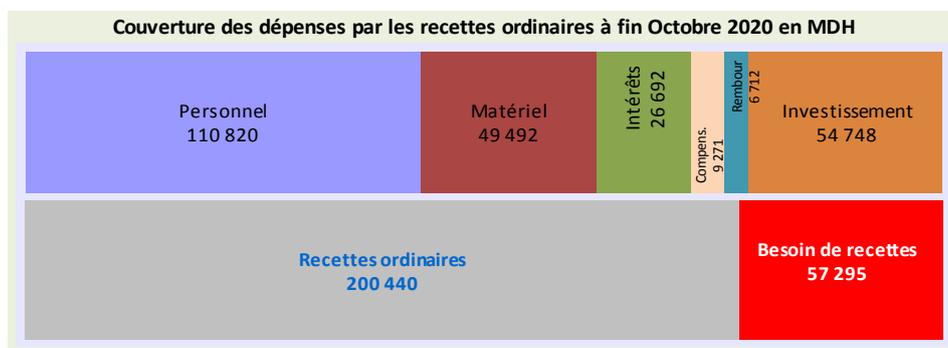
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin octobre 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 87,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 44,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Octobre 2020				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	44 479	▼ 9,1%	23,0%
	- à l'importation	27 184	▼ 13,5%	14,0%
	- à l'intérieur	17 295	▼ 1,2%	8,9%
2	Impôt sur les sociétés	38 110	▲ 1,0%	19,7%
3	Impôt sur le revenu	33 628	▼ 5,0%	17,4%
4	TIC prod. énergétiques	11 038	▼ 17,1%	5,7%
5	Droits d'enregistrement	10 769	▼ 20,5%	5,6%
6	Monopoles	8 142	▼ 8,7%	4,2%
7	TIC tabacs manufacturés	8 266	▼ 7,9%	4,3%
8	Droits de douane	7 362	▼ 5,7%	3,8%
9	Fonds de concours	4 798	▲ 664,0%	2,5%
10	Contrib. sociale solidarité	2 146	▲ 6,1%	1,1%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,7% contre 103,6% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2020, 55,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,7% aux dépenses de matériel, 13,3% aux intérêts de la dette et 4,6% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

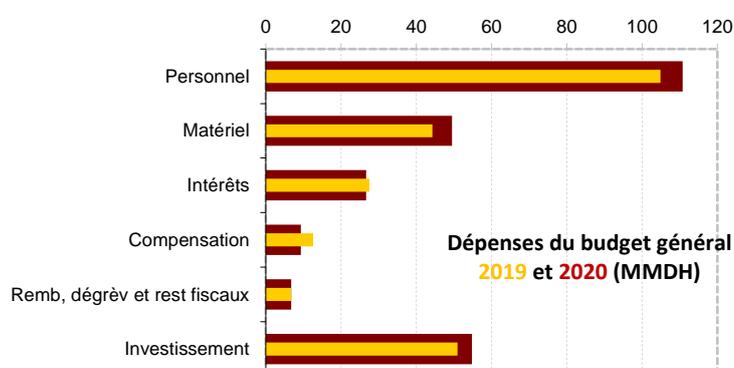
A fin octobre 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	220 036	179 324	176 295	81%	98%
Investissement	106 037	70 606	54 748	67%	78%
C.S.T	231 295	129 339	100 636	56%	78%
SEGMA	4 739	2 530	1 157	53%	46%
Dette	93 501	85 155	85 155	91%	100%
TOTAL	655 608	466 954	417 991	71%	90%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	168 410	215 468	176 295	82%	4,7%
Investissement	50 951	85 733	54 748	64%	7,5%
Dette	71 288	93 501	85 155	91%	19,5%
TOTAL	290 649	394 702	316 198	80%	8,8%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 19,5% s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 176,3 MMDH, dont 110,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 5,6%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,3% (40 MMDH contre 36,6 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 6,9% (18,7 MMDH contre 20,1 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 25,9%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une diminution de 0,6% en raison de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (6.076 MDH contre 6.216 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (400 MDH contre 303 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	104 892	135 933	110 820	82%	5,7%
Matériel	36 644	46 170	40 048	87%	9,3%
Charges communes	20 120	24 651	18 715	76%	-7,0%
dont compensation	12 519	11 860	9 271	78%	-25,9%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 754	6 314	6 712	106%	-0,6%
TOTAL	168 410	215 468	176 295	82%	4,7%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a baissé de 0,6% en raison notamment de la baisse de 140 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la hausse de 97 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2020 se sont établis à 110,8 MMDH contre 104,9 MMDH, en hausse de 5,7% par rapport à leur niveau de fin octobre 2019 ou +5,9 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 96,1 MMDH, en hausse de 4,2%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 6,2% et de la baisse des rappels de 41,8% (2.307 MDH contre 3.965 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 49,5 MMDH, en hausse de 11,9% ou +5,2 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (21,4 MMDH contre 19,8 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (7,6 MMDH contre 3,1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 26.692 MDH à fin octobre 2020 contre 27.483 MDH à fin octobre 2019, en diminution de 2,9% ou -791 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 4,1% (23.509 MDH contre 24.523 MDH) et la hausse de celles de la dette extérieure de 7,5% (3.183 MDH contre 2.960 MDH).

Compensation

A fin octobre 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 9.271 MDH contre 12.519 MDH, en baisse de 25,9% ou -3.248 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 6.712 MDH contre 6.754 MDH, en diminution de 0,6% ou -42 MDH. Cette baisse s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (6.623 MDH contre 6.690 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (6.076 MDH contre 6.216 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	6 690	6 166	6 623	107,4%	-1,0%
Impôt sur les sociétés	303	436	400	91,7%	32,0%
Impôt sur le revenu	73	83	89	107,2%	21,9%
TVA intérieure	6 216	5 556	6 076	109,4%	-2,3%
Majorations de retard	98	73	58	79,5%	-40,8%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	64	148	89	60,2%	39,2%
Droits d'importation	16	23	13	54,4%	-21,8%
TIC prod. énergétiques	24	24	59	245,0%	145,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	2		
Autres TIC	13	7	0	5,6%	-97,0%
TVA à l'importation	11	47	15	31,9%	36,4%
Autres	0	47	0	0,0%	
TOTAL	6 754	6 314	6 712	106,3%	-0,6%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2020 a été négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 7,1 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

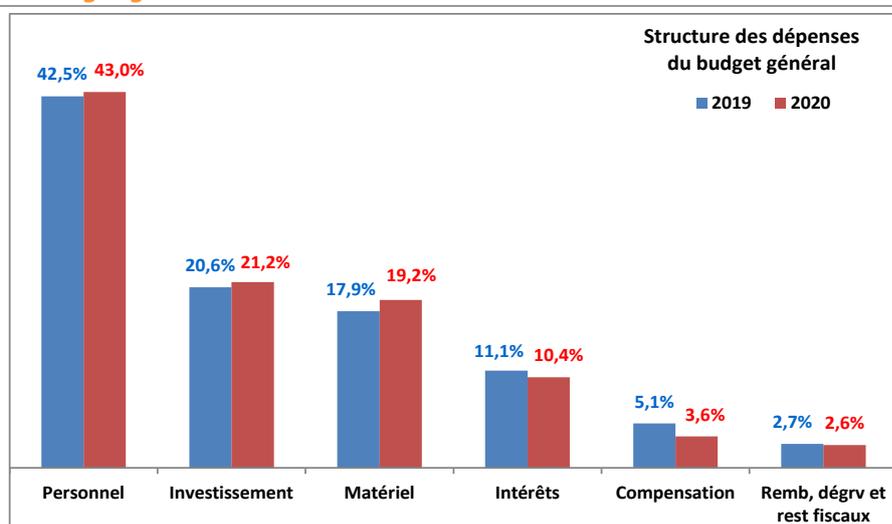
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 54,7 MMDH à fin octobre 2020 contre 51 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,5% ou +3,8 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 40,8% et à la baisse des dépenses des ministères de 12,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 22,9 MMDH contre 14,9 MMDH à fin octobre 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	50 951	85 733	54 748	64%	7,5%
1- Ministères	32 147	46 131	28 272	61%	-12,1%
2- Charges communes :	18 804	39 602	26 476	67%	40,8%
- Concours divers	14 860	20 160	22 905	114%	54,1%
- Ristournes d'intérêts	146	215	233	108%	59,6%
- Autres	3 798	19 227	3 338	17%	-12,1%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2019 et fin octobre 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement et une diminution de la part des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020	
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020		
Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 107,6 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 22,9 MMDH contre 14,9 MMDH à fin octobre 2019.	C.A.S	59 938	99 956	93 610	58 687	98 025	90 077	3 533
	TVA des Coll.Terr.	23 632	23 380	22 873	24 079	23 880	22 455	417
	Part régions (IS, IR, ...)	5 664	7 744	5 877	6 227	7 744	5 539	338
	I.N.D.H	2 772	3 100	1 912	1 800	3 100	1 301	611
	Soutien prix. prd.alim.	214	600	174	301	600	0	174
	F.S. Routier	2 574	2 400	2 285	3 087	2 400	1 115	1 170
	F.D. Agricole	3 206	3 550	3 189	3 216	3 550	3 142	47
Les dépenses émises ont été de 100,6 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2.654 MDH.	Remploi domanial	1 057	650	1 128	614	650	9 960	-8 832
	Lutte contre chômage	1 442	1 500	1 829	1 345	1 500	1 459	370
	Dons des pays du CCG	1 096	1 800	121	369	0	478	-357
	Appui Cohés. Sociale	1 237	2 700	1 226	3 184	2 700	1 633	-407
	F.S. Habitat	1 634	1 600	1 542	685	1 600	1 150	392
	Gestion Covid-19	0	33 000	34 518	0	33 000	26 043	8 475
	Autres CAS	15 410	17 932	16 936	13 780	17 301	15 802	1 134
Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 6,9 MMDH.	C. Dép. Dotation(*)	14 020	10 801	13 931	11 001	10 801	10 433	3 498
	Autres C.S.T	23	168	16	570	1 864	126	-110
	TOTAL	73 981	110 925	107 557	70 258	110 690	100 636	6 921

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
 (*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation	
A fin octobre 2020, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.565 MDH contre 2.152 MDH à fin octobre 2019, en baisse de 27,3%.	Exploitation :	758	0	525	-30,7%	
	Recettes	1 856	1 865	1 493	80%	-19,6%
	Dépenses	1 098	1 865	968	52%	-11,8%
Les dépenses émises ont été de 1.157 MDH contre 1.903 MDH, en diminution de 39,2%.	Equipement :	-509	0	-117	-77,0%	
	Recettes	296	236	72	31%	-75,7%
	Dépenses	805	236	189	80%	-76,5%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 95% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 82,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 63,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH				
	LF 2020	Octobre 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	210 964	200 440	95,0%	10 524
1.1- Recettes fiscales :	192 166	165 067	85,9%	27 099
<i>Impôts directs</i>	88 115	75 584	85,8%	12 531
<i>Impôt sur les sociétés</i>	43 351	38 510	88,8%	4 841
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 130	33 717	84,0%	6 413
<i>Impôts indirects</i>	83 425	71 340	85,5%	12 085
<i>TVA à l'intérieur</i>	24 521	23 371	95,3%	1 150
<i>TVA à l'importation</i>	31 198	27 199	87,2%	3 999
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 706	20 770	75,0%	6 936
<i>Droits de douane</i>	7 955	7 374	92,7%	581
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	12 671	10 769	85,0%	1 902
1.2- Recettes non fiscales :	18 798	35 373	188,2%	-16 575
<i>Monopole et participations</i>	14 697	8 142	55,4%	6 555
<i>Domaine</i>	200	254	127,0%	-54
<i>Autres recettes</i>	3 901	26 977	691,5%	-23 076
2- DEPENSES ORDINAIRES	244 808	202 987	82,9%	41 821
2.1- Biens et services :	197 295	160 312	81,3%	36 983
<i>Personnel</i>	135 933	110 820	81,5%	25 113
<i>Autres biens et services</i>	61 362	49 492	80,7%	11 870
2.2- Intérêts de la dette :	29 339	26 692	91,0%	2 647
<i>Intérieure</i>	24 421	23 509	96,3%	912
<i>Extérieure</i>	4 918	3 183	64,7%	1 735
2.3- Compensation	11 860	9 271	78,2%	2 589
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	6 712	106,3%	-398
3- INVESTISSEMENT	85 733	54 748	63,9%	30 985

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre 2020 contre un déficit budgétaire de 39,8 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,2 MMDH à fin octobre 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 6,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH contre un besoin de financement de 45,5 MMDH à fin octobre 2019 et d'un flux net positif de 13,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH contre 42,4 MMDH à fin octobre 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2020, le financement extérieur net a été positif de 13,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 18,5 MMDH et les tirages ont été de 32 MMDH, dont 10,8 MMDH auprès du marché financier international, 10,2 MMDH auprès de la BIRD, 3,9 MMDH auprès du FMA et 3,4 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,6 MMDH contre 18,1 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 10,3 MMDH contre une hausse de 3,2 MMDH à fin octobre 2019 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 33 MDH contre une ponction de 1,1 MMDH à fin octobre 2019 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours d'octobre et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début novembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 70,1 MMDH à fin octobre 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 10,3 MMDH.

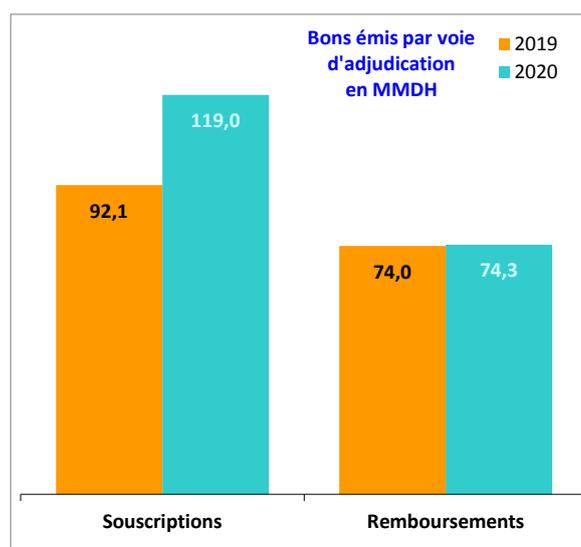
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,1 MMDH, soit le même niveau qu'en début d'exercice.

Dettes intérieure

S'élevant à 606,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 119 MMDH et de remboursements pour 74,3 MMDH contre un recours pour un montant net de 18,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 92,1 MMDH et de remboursements pour 74 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	118 989	74 347	601 804	8,0%
13 semaines	500	6 330,1	3 130,5	3 700	
26 semaines	132	7 302,5	131,6	7 303	
52 semaines	9 939	16 827,7	7 009,0	19 758	
2 ans	47 669	32 068,2	21 105,6	58 632	
5 ans	145 432	27 860,4	17 553,5	155 739	
10 ans	129 368	2 363,0	10 674,6	121 056	
15 ans	135 322	10 594,4	14 717,7	131 198	
20 ans	66 223	6 125,0	24,0	72 324	
30 ans	22 577	9 517,9	0,0	32 095	
Autres	3 672	10 165	9 373	4 464	21,6%
Total	560 833	129 154	83 720	606 268	8,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,3 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	281,70	537,1	
2 ans	718,30	4 403,2	
5 ans		5 978,1	12 848,6
10 ans		5 057,8	57,7
15 ans		3 325,8	157,0
20 ans			843,7
30 ans			5 503,3
Total	1 000,0	19 302,0	19 410,3